

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1 JUILLET 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25/06/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 08/07/2013

Délibération n° D-2013-310

Convention avec les Centres Socioculturels et l'Ensemble
Socioculturel Niortais - Conventions pluriannuelles d'objectifs et
de moyens (CPOM) et solde

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Pilar BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Denis THOMMEROT, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN

Direction Animation de la Cité

**Convention avec les Centres Socioculturels et
l'Ensemble Socioculturel Niortais - Conventions
pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) et
solde**

Monsieur Patrick DELAUNAY, Conseiller municipal spécial délégué expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Suite aux travaux d'évaluation menés en 2009 concernant le réseau socioculturel niortais, l'élaboration de nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) a été entreprise. Le Conseil municipal en a été saisi en mars 2011 pour l'ESN. Pour les centres socioculturels (CSC), la démarche a été menée avec pour objectif de faire coïncider pour l'avenir les durées d'agrément de la CAF et de conventionnement de la Ville. Ainsi, l'adoption d'une CPOM pour les CSC a abouti en juin 2011 (5 CSC) et en juin 2012 (3 CSC).

Parmi les 5 CPOM passées au Conseil municipal de juin 2011, 2 d'entre elles sont arrivées à échéance fin 2012 (celle du CSC Les Chemins Blancs et celle du Centre Ville).

Ces nouvelles conventions, courant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016, vous sont ici présentées.

Par ailleurs, il convient d'allouer à ces associations, les subventions annuelles nécessaires à leur fonctionnement. Un acompte (40% de la subvention de l'exercice antérieur) leur a été versé, suite au conseil municipal du 21 décembre 2012. Il convient donc également de leur verser le solde de la subvention pour l'année 2013.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les associations suivantes : CSC Les Chemins Blancs, CSC Centre Ville ;
- approuver les subventions annuelles de fonctionnement proposées pour 2013 et les soldes restant à verser ;
- approuver les conventions avec les associations ci-après :

Associations	Subvention 2013	Acompte CM 21/12/12	Solde CM 1/07/13
Centre Socioculturel de Champclairot/Champommier	178 776 €	71 510 €	107 266 €
Centre Socioculturel du Centre Ville	203 287 €	81 315 €	121 972 €
Centre Socioculturel de Part et d'Autre	227 779 €	91 111 €	136 668 €
Centre Socioculturel du Grand Nord	312 972 €	125 188 €	187 784 €
Centre Socioculturel du Parc	219 186 €	87 674 €	131 512 €
Centre Socioculturel Les Chemins Blancs	223 670 €	89 468 €	134 202 €
Centre Socioculturel de Sainte Pezenne	184 018 €	73 607 €	110 411 €
Centre Socioculturel de Souché	158 985 €	63 594 €	95 391 €
Ensemble Socioculturel Niortais	280 500 €	112 200 €	168 300 €

- autoriser Madame le Maire ou l'Elu délégué à les signer et à verser aux associations les soldes relatifs aux subventions qui leur seront allouées au titre de l'année 2013, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
Le Conseiller municipal spécial délégué

Signé

Patrick DELAUNAY